

E3A1
C33
2008/09
1
QL
P. gouv.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 2008-2009



Québec 

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DU LOISIR ET DU SPORT

CAHIER EXPLICATIF
DES CRÉDITS
2008-2009

Québec 



NOTE PRÉLIMINAIRE

Ce document d'information est principalement destiné aux membres de la Commission parlementaire responsable de l'étude des crédits du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'année financière 2008-2009.

Deux parties distinctes composent ce document. La première partie est constituée de renseignements généraux et de données financières et statistiques; la deuxième partie comprend l'explication des variations de crédits entre les années financières 2007-2008 et 2008-2009.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 2008-2009
TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1	L'organisation administrative du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	1
1.1	La mission du Ministère	1
1.2	Les réseaux d'enseignement.....	2
1.3	L'effectif du Ministère	3
1.4	La structure des programmes	3
1.5	La structure administrative.....	5
	Annexe I - Structure des programmes 2008-2009	6
	Annexe II - Budgets comparatifs 2007-2008 et 2008-2009.....	8
	Annexe III – Organigramme	9
2	Les crédits du ministère de l'Éducation, du loisir et du sport en 2008-2009.....	10

PARTIE II

BUDGETS COMPARATIFS 2007-2008 et 2008-2009

PROGRAMME 01 - Administration et consultation.....	12
Éléments 01 à 08 – Explications.....	14
PROGRAMME 02 - Formation en tourisme et hôtellerie	15
Élément 01 – Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.....	16
PROGRAMME 03 - Aide financière aux études	17
Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts.....	18
Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques.....	19
Élément 03 - Autres bourses.....	20
Élément 04 - Administration de l'aide financière aux études	21

PROGRAMME 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire.....	23
Élément 01 - Commissions scolaires.....	25
Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier	26
Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires	27
Élément 04 - Enseignement privé.....	28
Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation.....	29
Élément 06 - Aide au transport scolaire	30
PROGRAMME 05 - Enseignement supérieur.....	31
Élément 01 - Cégeps	33
Élément 02 - Universités	34
Élément 03 - Enseignement privé au collégial.....	35
Élément 04 - Service de la dette des cégeps.....	36
Élément 05 - Service de la dette des universités.....	37
Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation.....	38
PROGRAMME 06 - Développement du loisir et du sport.....	39
Élément 01 – Promotion du loisir et de l’action bénévole.....	40
Élément 02 – Promotion du sport et de la sécurité et recherche	41
PROGRAMME 07 - Régimes de retraite.....	42

**RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX**

1. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

1.1 La mission du Ministère

De par sa loi constitutive, le Ministère est investi de la responsabilité d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques relatives aux domaines de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement collégial et de l'enseignement et de la recherche universitaires, à l'exception d'un enseignement relevant d'un autre ministère, ainsi que dans les domaines du loisir et du sport, en vue notamment :

- de promouvoir l'éducation, le loisir et le sport;
- de contribuer, par la promotion, le développement et le soutien de ces domaines, à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel ainsi que du niveau de la pratique récréative et sportive de la population québécoise et des personnes qui la composent;
- de favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir et de la culture à toute personne qui en a la volonté et l'aptitude;
- de contribuer à l'harmonisation des orientations et des activités avec l'ensemble des politiques gouvernementales et avec les besoins économiques, sociaux et culturels.

Le Ministère remplit ainsi sa mission éducative sur la base d'un partage de responsabilités avec les réseaux de l'enseignement, lesquels sont chargés d'offrir les programmes d'études et les autres services éducatifs. Toutefois, dans le cas de l'aide financière aux études et de la sanction des études, le Ministère est en relation directe avec les étudiantes, les étudiants et les élèves.

Le Ministère est également chargé de conseiller le gouvernement en matière de loisir et de sport et d'assurer la cohérence interministérielle dans ces domaines. Sa responsabilité fondamentale consiste à favoriser, en partenariat avec les acteurs concernés, le développement du loisir et du sport, dans un cadre sain et sécuritaire, et à promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès de toute la population québécoise.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport assume le rôle et les responsabilités que sa loi constitutive lui confère en exerçant six grandes fonctions, qui définissent ses différents leviers d'intervention :

- orienter et planifier les services éducatifs offerts sur le territoire en vue de répondre aux besoins de la population québécoise;
- informer la population sur le rendement du système d'éducation, sur son évolution et sur l'atteinte des objectifs fixés;
- sensibiliser et informer les citoyennes et les citoyens afin qu'ils adoptent un comportement sécuritaire et de qualité dans la pratique d'activités récréatives et sportives;

- contribuer à la formation des acteurs des domaines du loisir et du sport et soutenir ses partenaires pour la mise en place d'un environnement et d'un encadrement de qualité;
- gérer les ressources allouées par l'Assemblée nationale et assurer leur répartition;
- conseiller le législateur et les responsables politiques.

1.2 Les réseaux d'enseignement¹

L'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire

Le réseau des écoles publiques est administré par 72 commissions scolaires linguistiques : 60 sont reconnues comme francophones, 9 comme anglophones et 3 comme ayant un statut particulier. Deux de ces dernières offrent principalement des services aux élèves autochtones : la Commission scolaire Crie et la Commission scolaire Kativik.

En 2006-2007, les commissions scolaires dirigeaient 2 380 écoles publiques. De ce nombre, 1 754 établissements offraient l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, 428 écoles donnaient l'enseignement secondaire en formation générale et 198 offraient à la fois l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. À ces établissements s'ajoutaient 195 centres de formation professionnelle et 191 centres d'éducation des adultes.

Pour sa part, le réseau des écoles privées comptait, en 2006-2007, 350 établissements. De ce nombre, 229 sont agréés aux fins de subventions et 121 sont titulaires d'un permis sans agrément.

L'enseignement collégial

En 2005-2006, on comptait au Québec 114 établissements offrant un programme menant au diplôme ou à une attestation d'études collégiales. Il s'agit de 48 cégeps, de 25 établissements privés subventionnés, dont 2 établissements sous entente internationale (France-Québec), de 30 établissements privés sous permis (non subventionnés), de 11 établissements du réseau gouvernemental (sept conservatoires de musique, deux instituts de technologie agricole, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et le Collège MacDonald qui relève de l'Université McGill).

L'enseignement universitaire

La Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire reconnaît au Québec les établissements suivants : l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université Bishop's, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique de Montréal,

¹ Source : DRSI. Les données de la section 1.2 sont les données finales de l'année scolaire 2006-2007 en date du 26 février 2008 à l'exception des données de la formation professionnelle qui sont provisoires.

l'École des hautes études commerciales de Montréal, l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Le réseau de l'Université du Québec, lui-même, comprend 11 entités juridiques : le siège social, six constituantes, trois écoles supérieures et un institut de recherche.

La population scolaire

En 2006-2007, la population scolaire comptait 1 073 458 jeunes à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, incluant la formation professionnelle. De plus, en 2006-2007, on comptait 260 662 adultes, incluant ceux qui étaient inscrits à la formation professionnelle. Dans le réseau collégial, selon les données du printemps 2007, on dénombrait 190 978 personnes inscrites. Ces données comprennent les inscriptions tant à l'enseignement ordinaire (162 187) qu'à l'éducation des adultes (28 791), dans les réseaux public et privé. Enfin, au trimestre d'hiver 2007, 262 137 personnes fréquentaient l'université, tous cycles d'études et régimes confondus.

Dans le cadre de sa politique d'accessibilité aux études supérieures et à la formation professionnelle au secondaire, le Ministère accorde aux étudiantes, aux étudiants et aux élèves, dont les ressources financières sont insuffisantes, un soutien financier pour la poursuite de leurs études par le Programme des prêts et bourses. Les données pour l'année 2006-2007 indiquent que 132 878 personnes ont bénéficié d'une aide financière; parmi elles, 51 949 ont reçu un prêt seulement, 79 860 ont reçu un prêt et une bourse et 1 069 ont eu droit à une bourse seulement.

1.3 L'effectif du Ministère

Au 1^{er} avril 2008, l'effectif autorisé total du Ministère s'établit à 1 384 par rapport à l'effectif autorisé total au 1^{er} avril 2007 qui était de 1 416. Cette baisse de 32 effectifs est due au plan de réduction de la taille de l'État (27) et au transfert d'effectifs au CSPQ (5). De ce nombre, on note 1 207 effectifs à l'administration du Ministère et 177 effectifs à l'Aide financière aux études. Ce total inclut 56 effectifs pour les trois organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation que sont le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et la Commission consultative de l'enseignement privé.

1.4 La structure des programmes

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport exerce sa responsabilité à l'égard des sept programmes suivants :

Le programme 01 – Administration et consultation vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'Aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en

leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

Le programme 02 – Formation en tourisme et hôtellerie vise à offrir des activités en formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.

Le programme 03 – Aide financière aux études vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

Le programme 04 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes ou adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

Le programme 05 – Enseignement supérieur vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

Le programme 06 – Développement du loisir et du sport vise à promouvoir et à favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Le programme 07 – Régimes de retraite regroupe le régime de retraite des enseignants, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicables au personnel des réseaux.

Le tableau de l'Annexe I, présente la structure des programmes du Ministère pour l'année financière 2008-2009.

1.5 La structure administrative

Annexe I - Structure des programmes 2008-2009

Annexe II - Budgets comparatifs 2007-2008 et 2008-2009

Annexe III - Organigramme

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
STRUCTURE DES PROGRAMMES 2008-2009
BUDGET DE DÉPENSES 2008-2009

PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION ET CONSULTATION	138 602,8	1,0 %
<p>Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'Aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.</p> <p>Élément 01 - Direction Élément 02 - Information, communication et administration Élément 03 - Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire Élément 04 - Administration de l'enseignement supérieur Élément 05 - Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue Élément 06 - Conseil supérieur de l'éducation Élément 07 - Commission d'évaluation de l'enseignement collégial Élément 08 - Administration du loisir et du sport</p>		
PROGRAMME 02 - FORMATION EN TOURISME ET HÔTELLERIE	22 492,8	0,2 %
<p>Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de la restauration de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.</p> <p>Élément 01 - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec</p>		
PROGRAMME 03 - AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES	438 476,1	3,1 %
<p>Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.</p> <p>Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques Élément 03 - Autres bourses Élément 04 - Administration de l'aide financière aux études</p>		
PROGRAMME 04 - ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE	7 984 233,8	57,1 %
<p>Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.</p> <p>Élément 01 - Commissions scolaires Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires Élément 04 - Enseignement privé Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation Élément 06 - Aide au transport scolaire</p>		

PROGRAMME 05 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	4 560 449,8	32,6 %
Ce programme vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.		
<ul style="list-style-type: none"> Élément 01 - Cégeps Élément 02 - Universités Élément 03 - Enseignement privé au collégial Élément 04 - Service de la dette des cégeps Élément 05 - Service de la dette des universités Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation 		
PROGRAMME 06 - DÉVELOPPEMENT DU LOISIR ET DU SPORT	63 545,3	0,5 %
Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.		
<ul style="list-style-type: none"> Élément 01 - Promotion du loisir et de l'action bénévole Élément 02 - Promotion du sport et de la sécurité et recherche 		
PROGRAMME 07 - RÉGIMES DE RETRAITE	776 165,6	5,5 %
Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ainsi qu'à celui des enseignants (RRE) applicables au personnel des réseaux.		
<ul style="list-style-type: none"> Élément 01 - Régime de retraite des enseignants Élément 02 - Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics Élément 03 - Régime de retraite du personnel d'encadrement 		
TOTAL MINISTÈRE :	13 983 966,2	100%

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

Annexe II

Budgets comparatifs 2007-2008 et 2008-2009

(000 \$)

<u>PROGRAMMES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Administration et consultation	138 768,4	138 602,8	(165,6)	(0,1)
02- Formation en tourisme et hôtellerie	21 837,7	22 492,8	655,1	3,0
03- Aide financière aux études	408 096,8	438 476,1	30 379,3	7,4
04- Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	7 729 352,7	7 984 233,8	254 881,1	3,3
05- Enseignement supérieur	4 248 916,4	4 560 449,8	311 533,4	7,3
06- Développement du loisir et du sport	62 510,3	63 545,3	1 035,0	1,7
07- Régimes de retraite	773 123,4	776 165,6	3 042,2	0,4
Total - Ministère	<u>13 382 605,7</u>	<u>13 983 966,2</u>	<u>601 360,5</u>	<u>4,5</u>

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Immobilisations	30 997,5	28 153,7	(2 843,8)	(9,2)
- Prêts, placements et avances*	138 600,0	264 219,4	125 619,4	90,6
TOTAL:	<u>169 597,5</u>	<u>292 373,1</u>	<u>122 775,6</u>	<u>72,4</u>

* Le budget d'investissements inclut, au titre de "Prêts, placements et avances" un montant de 125,6 M\$ requis pour l'inscription sur une base d'exercice des dépenses de transfert effectuées aux universités à titre de subvention de fonctionnement liées à l'effectif étudiant et à l'inscription des engagements à l'égard des commissions scolaires du Nord à la suite de la réforme comptable.

Ministre
Michelle Courchesne

Cabinet de la ministre
Jean-Sébastien Marneau

Sous-ministre
Michel Boivin

Vérification interne
Othman Mzoughi

Direction du Bureau du sous-ministre et Secrétariat général
Normand Gagné

Affaires juridiques
Manuelle Oudar

Affaires internationales et canadiennes
Diane Gagnon

Affaires institutionnelles et autochtones
Michel Desgagnés

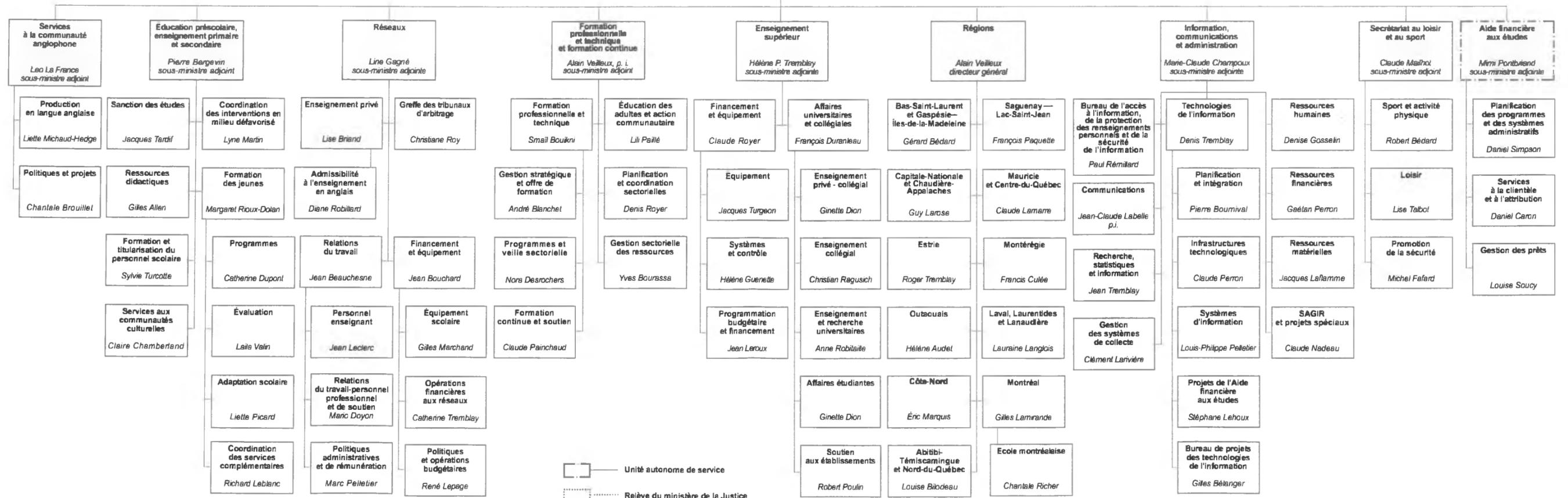
Condition féminine
Raymonde Villemure

Secrétariat aux affaires religieuses
Roger Boisvert

Bureau des projets spéciaux
André Lavigne

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique
Sandra Langevin

Bureau des plaintes et des droits de recours
Francine Deschênes



Unité autonome de service
 Rélieve du ministère de la Justice
 p. i. : par intérim

Les numéros d'étage sont indiqués uniquement lorsque les unités sont localisées dans l'édifice Marie-Guyart.

Direction des communications
N° de dossier : 1000

Original signé par le sous-ministre,
Michel Boivin, le 18 mars 2008

2. LES CRÉDITS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT EN 2008-2009

BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses du Ministère totalisera 13 984,0 M\$ en 2008-2009, soit une augmentation nette de 601,4 M\$ par rapport au budget de dépenses de 2007-2008 (Annexe II).

Le budget se répartit entre le programme 01 – Administration et consultation pour 138,6 M\$ (1,0 %), le programme 02 – Formation en tourisme et hôtellerie pour 22,5 M\$ (0,2 %) et le programme 03 – Aide financière aux études pour 438,5 M\$ (3,1 %).

Le secteur de l'enseignement, qui regroupe le programme 04 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire et le programme 05 – Enseignement supérieur, représente 89,6 % du budget. Pour chacun de ces programmes, le budget de dépenses est respectivement de 7 984,2 M\$ (57,1 %) et 4 560,4 M\$ (32,6 %).

Le budget affecté au programme 06 – Développement du loisir et du sport est de 63,5 M\$ (0,5 %).

Enfin, le budget du programme 07 – Régimes de retraite est de 776,2 M\$ (5,5 %).

Le budget de dépenses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est composé à 98,8 % de dépenses de transfert, répartis entre différents bénéficiaires :

	<u>M\$</u>
▪ Les institutions d'enseignement	13 270,5
▪ Les personnes	407,2
▪ Les établissements de santé et de services sociaux	2,6
▪ Les entreprises et organismes d'État	22,5
▪ Les organismes sans but lucratif	106,5
▪ Municipalités	1,4
TOTAL :	13 810,7

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissements du Ministère totalisera 292,4 M\$ en 2008-2009, soit une augmentation nette de 122,8 M\$ par rapport au budget d'investissements de 2007-2008 (Annexe II). Ce budget d'investissements inclut un montant de 125,6 M\$ requis pour l'inscription sur une base d'exercice des dépenses de transfert effectuées aux universités à titre de subvention de fonctionnement liées à l'effectif étudiant et à l'inscription des engagements à l'égard des commissions scolaires du Nord à la suite de la réforme comptable.

Ce budget est réparti entre le programme 01 – Administration et consultation pour 26,3 M\$ (9,0 %), le programme 03 – Aide financière aux études pour 140,4 M\$ (48,0 %), le programme 04 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire pour 84,2 M\$ (28,8 %) et le programme 05 – Enseignement supérieur pour 41,4 M\$ (14,2 %),

PROGRAMME 01

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 01 - Administration et consultation

DESCRIPTION

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'Aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Direction	11 510,9	11 266,2	(244,7)	(2,1)
02- Information, communication et administration	62 331,2	63 325,1	993,9	1,6
03- Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	35 751,0	34 801,9	(949,1)	(2,7)
04- Administration de l'enseignement supérieur	9 552,1	9 629,1	77,0	0,8
05- Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	9 102,7	9 097,6	(5,1)	(0,1)
06- Conseil supérieur de l'éducation	2 511,1	2 559,0	47,9	1,9
07- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 277,1	2 344,1	67,0	2,9
08- Administration du loisir et du sport	5 732,3	5 579,8	(152,5)	(2,7)
Total du programme 01	<u><u>138 768,4</u></u>	<u><u>138 602,8</u></u>	<u><u>(165,6)</u></u>	<u><u>(0,1)</u></u>
 <u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u>				
- Immobilisations	29 572,5	26 315,3	(3 257,2)	(11,0)
TOTAL:	<u><u>29 572,5</u></u>	<u><u>26 315,3</u></u>	<u><u>(3 257,2)</u></u>	<u><u>(11,0)</u></u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 01 - Administration et consultation

EXPLICATION DE LA VARIATION (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	1 443,5
- Divers ajustements relatifs à la rémunération et au fonctionnement	1 976,2
- Mesure de rationalisation (non-reconduction des crédits reportés en 2007-2008)	(3 585,3)

TOTAL (165,6)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 01 - Administration et consultation

POUR CHACUN DES ÉLÉMENTS, LES VARIATIONS S'EXPLIQUENT PAR LES FACTEURS SUIVANTS :

<u>ÉLÉMENTS</u>	Indexation salariale	Divers ajustements	Mesure de rationalisation*	TOTAL
01- Direction	107,3	(16,1)	(335,9)	(244,7)
02- Information, communication et administration	399,4	1 931,1	(1 336,6)	993,9
03- Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	503,9	(76,9)	(1 376,1)	(949,1)
04- Administration de l'enseignement supérieur	146,4	26,2	(95,6)	77,0
05- Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	143,8	27,4	(176,3)	(5,1)
06- Conseil supérieur de l'éducation	39,0	8,9	0,0	47,9
07- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	37,4	29,6	0,0	67,0
08- Administration du loisir et du sport	66,3	46,0	(264,8)	(152,5)
Total du programme 01	1 443,5	1 976,2	(3 585,3)	(165,6)

* Les mesures de rationalisation comprennent principalement l'annulation des crédits reportés en 2007-2008.

PROGRAMME 02

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 02 - Formation en tourisme et hôtellerie

DESCRIPTION

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de la restauration de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.

<u>ÉLÉMENT</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	21 837,7	22 492,8	655,1	3,0
Total du programme 02	<u><u>21 837,7</u></u>	<u><u>22 492,8</u></u>	<u><u>655,1</u></u>	<u><u>3,0</u></u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres ajustements de la rémunération	222,7
- Indexation des autres dépenses	120,7
- Maintien des actifs	521,5
- Divers autres ajustements relatifs au fonctionnement	(209,8)
	<u><u>655,1</u></u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 02 - Formation en tourisme et hôtellerie

Élément 01 - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	21 837,7	22 492,8	655,1	3,0
Total de l'élément 01	<u><u>21 837,7</u></u>	<u><u>22 492,8</u></u>	<u><u>655,1</u></u>	3,0

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres ajustements de la rémunération	222,7
- Indexation des autres dépenses	120,7
- Maintien des actifs	521,5
- Divers autres ajustements relatifs au fonctionnement	(209,8)

655,1

PROGRAMME 03

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études

DESCRIPTION

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	
01- Bourses consécutives aux prêts	275 819,6	311 736,9	35 917,3	13,0
02- Intérêts et remboursement aux banques	90 456,7	85 274,9	(5 181,8)	(5,7)
03- Autres bourses	10 201,7	10 201,7		
04- Administration de l'aide financière aux études	31 618,8	31 262,6	(356,2)	(1,1)
Total du programme 03	<u>408 096,8</u>	<u>438 476,1</u>	<u>30 379,3</u>	7,4

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Immobilisations	1 425,0	1 838,4	413,4	29,0
- Prêts, placements et avances	138 600,0	138 600,0		
TOTAL:	<u>140 025,0</u>	<u>140 438,4</u>	<u>413,4</u>	0,3



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études
Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	275 819,6	311 736,9	35 917,3	
Total de l'élément 01	<u><u>275 819,6</u></u>	<u><u>311 736,9</u></u>	<u><u>35 917,3</u></u>	13,0

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Impact des mesures de bonification du régime d'aide financière aux études entreprises en 2007-2008 incluant l'ajustement annuel du volume des bourses.	35 917,3
	<u><u>35 917,3</u></u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études

Élément 02 - Intérêts et remboursement aux banques

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	79 456,7	79 274,9	(181,8)	(0,2)
Provision pour créances douteuses et garanties	11 000,0	6 000,0	(5 000,0)	(45,5)
Total de l'élément 02	<u>90 456,7</u>	<u>85 274,9</u>	<u>(5 181,8)</u>	(5,7)

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Prêts, placements et avances 138 600,0 138 600,0

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Diminution des intérêts à payer par suite de la variation à la baisse des taux d'intérêts	(181,8)
- Réévaluation de la provision pour créances douteuses	(5 000,0)
	<u>(5 181,8)</u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études
Élément 03 - Autres bourses

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	10 201,7	10 201,7		
Total de l'élément 03	<u><u>10 201,7</u></u>	<u><u>10 201,7</u></u>		

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études
Élément 04 - Administration de l'aide financière aux études

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération	13 703,3	13 977,8	274,5	
Fonctionnement	17 915,5	17 284,8	(630,7)	
Transfert				
Total de l'élément 04	<u>31 618,8</u>	<u>31 262,6</u>	<u>(356,2)</u>	(1,1)

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Immobilisations	1 425,0	1 838,4	413,4	29,0
-------------------	---------	---------	-------	------

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale				183,6
- Autres facteurs de croissance (veillissement du personnel, non-utilisation des crédits reportés, divers autres ajustements, etc.)				(539,8)
			<u>(356,2)</u>	

PROGRAMME 04

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

DESCRIPTION

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Commissions scolaires	6 170 640,7	6 381 874,0	211 233,3	3,4
02- Commissions scolaires à statut particulier	220 942,8	227 381,6	6 438,8	2,9
03- Service de la dette des commissions scolaires	600 721,1	616 299,2	15 578,1	2,6
04- Enseignement privé	432 638,9	444 067,4	11 428,5	2,6
05- Soutien à des partenaires en éducation	42 304,3	48 526,8	6 222,5	14,7
06- Aide au transport scolaire	262 104,9	266 084,8	3 979,9	1,5
Total du programme 04	<u>7 729 352,7</u>	<u>7 984 233,8</u>	<u>254 881,1</u>	3,3

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Prêts, placements et avances*	<u>0,0</u>	<u>84 200,0</u>	<u>84 200,0</u>
TOTAL:	<u>0,0</u>	<u>84 200,0</u>	<u>84 200,0</u>

* Le budget d'investissements inclut, au titre de "Prêts, placements et avances", le montant requis pour l'inscription des engagements à l'égard des commissions scolaires du Nord à la suite de la réforme comptable.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	144 654,2
- Ressources pour le soutien des EHDAA	36 875,0
- Service de la dette	15 578,0
- Indexation des autres dépenses	14 254,4
- Solde des engagements 2007-2008	20 352,5
- Nouveaux engagements 2008-2009*	47 326,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, fluctuation de l'effectif scolaire, vieillissement du personnel, revenus généraux, etc.)	(24 159,0)

TOTAL : 254 881,1

* Un montant de 15,7 M\$ provenant du fonds de suppléance s'ajoutera aux crédits 2008-2009 pour financer les mesures éducation/monde des affaires.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Élément 01 - Commissions scolaires

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	6 170 640,7	6 381 874,0	211 233,3	
Total de l'élément 01	<u><u>6 170 640,7</u></u>	<u><u>6 381 874,0</u></u>	<u><u>211 233,3</u></u>	3,4

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	134 453,7
- Ressources pour le soutien des EHDAA	36 875,0
- Indexation des autres dépenses	6 224,3
- Solde des engagements 2007-2008	14 458,5
- Nouveaux engagements 2008-2009*	36 746,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, fluctuation de l'effectif scolaire, vieillissement du personnel, revenus généraux, etc.)	(17 524,2)
	<u><u>211 233,3</u></u>

* Un montant de 15,7 M\$ provenant du fonds de suppléance s'ajoutera aux crédits 2008-2009 pour financer les mesures éducation/monde des affaires.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	220 942,8	227 381,6	6 438,8	
Total de l'élément 02	<u>220 942,8</u>	<u>227 381,6</u>	<u>6 438,8</u>	2,9

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	2 195,3
- Ressources pour le soutien des EHDAA	449,0
- Indexation des autres dépenses	351,6
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, fluctuation de l'effectif scolaire, vieillissement du personnel, revenus généraux, etc.)	3 442,9
	<u>6 438,8</u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire
Élément 03 - Service de dette des commissions scolaires

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	600 721,1	616 299,2	15 578,1	
Total de l'élément 03	<u><u>600 721,1</u></u>	<u><u>616 299,2</u></u>	<u><u>15 578,1</u></u>	2,6
BUDGET D'INVESTISSEMENTS				
- Prêts, placements et avances*	0,0	84 200,0	84 200,0	
TOTAL:	<u><u>0,0</u></u>	<u><u>84 200,0</u></u>	<u><u>84 200,0</u></u>	

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation résultant de la réévaluation au titre de remboursement de capital, des intérêts et de la contribution au fonds d'amortissement	15 578,1
	<u><u>15 578,1</u></u>

* Le budget d'investissements inclut, au titre de "Prêts, placements et avances", le montant requis pour l'inscription des engagements à l'égard des commissions scolaires du Nord à la suite de la réforme

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire
Élément 04 - Enseignement privé

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	432 638,9	444 067,4	11 428,5	
Total de l'élément 04	<u><u>432 638,9</u></u>	<u><u>444 067,4</u></u>	<u><u>11 428,5</u></u>	2,6

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	8 005,2
- Indexation des autres dépenses	472,8
- Solde des engagements 2007-2008	5 445,0
- Nouveaux engagements 2008-2009	6 930,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, fluctuation de l'effectif scolaire, vieillissement du personnel, revenus généraux, etc.)	(9 424,5)
	<u><u>11 428,5</u></u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire
Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	42 304,3	48 526,8	6 222,5	
Total de l'élément 05	<u><u>42 304,3</u></u>	<u><u>48 526,8</u></u>	<u><u>6 222,5</u></u>	14,7

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Nouveaux engagements 2008-2009	3 650,0
- Indexation des autres dépenses	319,5
- Autres facteurs de croissance	2 253,0
	<u><u>6 222,5</u></u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Élément 06 - Aide au transport scolaire

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	262 104,9	266 084,8	3 979,9	
Total de l'élément 06	<u><u>262 104,9</u></u>	<u><u>266 084,8</u></u>	<u><u>3 979,9</u></u>	1,5

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation des autres dépenses	6 886,2
- Divers autres facteurs de croissance (variation de l'effectif scolaire et autres ajustements)	(2 906,30)
	<u><u>3 979,9</u></u>

PROGRAMME 05

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur

DESCRIPTION

Ce programme vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Cégeps	1 375 859,9	1 494 973,3	119 113,4	8,7
02- Universités	2 286 874,5	2 461 950,9	175 076,4	7,7
03- Enseignement privé au collégial	89 919,4	99 983,5	10 064,1	11,2
04- Service de la dette des cégeps	202 994,5	205 156,1	2 161,6	1,1
05- Service de la dette des universités	287 599,0	291 848,9	4 249,9	1,5
06- Soutien à des partenaires en éducation	5 669,1	6 537,1	868,0	15,3
Total du programme 05	<u>4 248 916,4</u>	<u>4 560 449,8</u>	<u>311 533,4</u>	7,3

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Prêts, placements et avances*	<u>41 419,4</u>	<u>41 419,4</u>
TOTAL:	<u>41 419,4</u>	<u>41 419,4</u>

* Le budget d'investissements inclut, au titre de "Prêts, placements et avances", le montant requis pour l'inscription sur une base d'exercice des dépenses de transfert effectuées aux universités à titre de subventions de fonctionnement liées à l'effectif étudiant à la suite de la réforme comptable.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur

EXPLICATION DE LA VARIATION (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	50 893,0
- Services de la dette (collégial et universitaire)	6 411,5
- Variation des clientèles	26 642,0
- Indexation des autres dépenses	10 169,8
- Solde des engagements 2007-2008	2 529,0
- Impact des modifications comptables sur les règles d'allocation concernant le recomptage des clientèles universitaires	(47 315,5)
- Réinvestissement fédéral à l'enseignement supérieur	187 000,0
- Réinvestissement en enseignement et en recherche (universités)	40 000,0
- Nouveaux engagements 2008-2009*	4 030,4
- Autres facteurs de croissance (contribution de l'employeur, vieillissement, annualisation des autres coûts et autres)	31 173,2

TOTAL : 311 533,4

* Un montant de 5,3 M\$ provenant du fonds de suppléance s'ajoutera aux crédits 2008-2009 pour financer les mesures éducation/monde des affaires.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur

Élément 01 - Cégeps

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	1 375 859,9	1 494 973,3	119 113,4	
Total de l'élément 01	<u><u>1 375 859,9</u></u>	<u><u>1 494 973,3</u></u>	<u><u>119 113,4</u></u>	8,7

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	21 984,7
- Variation des clientèles	7 517,9
- Indexation des autres dépenses	2 127,5
- Solde des engagements 2007-2008	2 394,0
- Réinvestissement fédéral à l'enseignement collégial	70 300,0
- Nouveaux engagements 2008-2009*	186,0
- Autres facteurs de croissance (contribution de l'employeur, vieillissement, annualisation des autres coûts et autres)	14 603,3
	<u><u>119 113,4</u></u>

* Un montant de 5,3 M\$ provenant du fonds de suppléance s'ajoutera aux crédits 2008-2009 pour financer les mesures éducation/monde des affaires.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur
 Élément 02 - Universités

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	2 286 874,5	2 461 950,9	175 076,4	
Total de l'élément 02	<u><u>2 286 874,5</u></u>	<u><u>2 461 950,9</u></u>	<u><u>175 076,4</u></u>	7,7
BUDGET D'INVESTISSEMENTS				
- Prêts, placements et avances*	0,0	41 419,4	41 419,4	
TOTAL:	<u><u>0,0</u></u>	<u><u>41 419,4</u></u>	<u><u>41 419,4</u></u>	

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	27 451,9
- Variation des clientèles	17 387,1
- Indexation des autres dépenses	7 737,3
- Impact des modifications comptables sur les règles d'allocation concernant le recomptage des clientèles universitaires	(47 315,5)
- Réinvestissement fédéral à l'enseignement universitaire	112 200,0
- Réinvestissement en enseignement et en recherche (universités)	40 000,0
- Nouveaux engagements 2008-2009	3 761,9
- Autres facteurs de croissance (contribution de l'employeur, vieillissement, annualisation des autres coûts et autres)	13 853,7
	<u><u>175 076,4</u></u>

* Le budget d'investissements inclut, à titre de "Prêts, placements et avances", le montant requis pour l'inscription sur une base d'exercice des dépenses de transfert effectuées aux universités à titre de subventions de fonctionnement liées à l'effectif étudiant à la suite de la réforme comptable.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur
Élément 03 - Enseignement privé au collégial

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	89 919,4	99 983,5	10 064,1	
Total de l'élément 03	<u>89 919,4</u>	<u>99 983,5</u>	<u>10 064,1</u>	11,2

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	1 456,4
- Variation des clientèles	1 737,0
- Indexation des autres dépenses	247,0
- Réinvestissement fédéral à l'enseignement collégial	4 500,0
- Nouveaux engagements 2008-2009	82,5
- Autres facteurs de croissance (contribution de l'employeur, vieillissement, annualisation des autres coûts, solde des engagements 2007-2008 et autres)	2 041,2

10 064,1

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur
Élément 04 - Service de la dette des cégeps

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	202 994,5	205 156,1	2 161,6	
Total de l'élément 04	<u><u>202 994,5</u></u>	<u><u>205 156,1</u></u>	<u><u>2 161,6</u></u>	1,1

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation résultant de la réévaluation au titre de remboursement de capital, des intérêts et de la contribution au fonds d'amortissement	2 161,6
	<u><u>2 161,6</u></u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur
Élément 05 - Service de la dette des universités

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	287 599,0	291 848,9	4 249,9	
Total de l'élément 05	<u><u>287 599,0</u></u>	<u><u>291 848,9</u></u>	<u><u>4 249,9</u></u>	1,5

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation résultant de la réévaluation au titre de remboursement de capital, des intérêts et de la contribution au fonds d'amortissement	4 249,9
	<u><u>4 249,9</u></u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur
Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	5 669,1	6 537,1	868,0	
Total de l'élément 06	<u><u>5 669,1</u></u>	<u><u>6 537,1</u></u>	<u><u>868,0</u></u>	15,3

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation des autres dépenses	58,0
- Divers autres facteurs de croissance	810,0
	<u><u>868,0</u></u>

PROGRAMME 06

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 06 - Développement du loisir et du sport

DESCRIPTION

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Promotion du loisir et de l'action bénévole	36 837,9	37 872,9	1 035,0	2,8
02- Promotion du sport et de la sécurité et recherche	25 672,4	25 672,4		
Total du programme 06	<u><u>62 510,3</u></u>	<u><u>63 545,3</u></u>	<u><u>1 035,0</u></u>	1,7

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Fête nationale du Québec	740,0
- Soutien aux organismes nationaux de loisir (PAFONL)	220,0
- Conseil québécois du loisir - formation des animateurs	75,0

TOTAL : 1 035,0

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 06 - Développement du loisir et du sport

Élément 01 - Promotion du loisir et de l'action bénévole

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	36 837,9	37 872,9	1 035,0	2,8
Total de l'élément 01	<u><u>36 837,9</u></u>	<u><u>37 872,9</u></u>	<u><u>1 035,0</u></u>	2,8

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Fête nationale du Québec	740,0
- Soutien aux organismes nationaux de loisir (PAFONL)	220,0
- Conseil québécois du loisir - formation des animateurs	75,0

TOTAL : 1 035,0

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

(000 \$)

Programme 06 - Développement du loisir et du sport

Élément 02 - Promotion du sport et de la sécurité et recherche

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	25 672,4	25 672,4		
Total de l'élément 02	<u><u>25 672,4</u></u>	<u><u>25 672,4</u></u>		

PROGRAMME 07

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
(000 \$)

Programme 07 - Régimes de retraite

DESCRIPTION

Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ainsi qu'à celui des enseignants (RRE) applicables au personnel des réseaux.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Régime de retraite des enseignants	96 732,0	93 804,2	(2 927,8)	(3,0)
02- Régime de retraite des employés du gouvernement et organismes	598 619,0	603 953,2	5 334,2	0,9
03- Régime de retraite du personnel d'encadrement	77 772,4	78 408,2	635,8	0,8
Total du programme 07	<u><u>773 123,4</u></u>	<u><u>776 165,6</u></u>	<u><u>3 042,2</u></u>	<u><u>0,4</u></u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Ajustements prévus à la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (2005, c. 43) et des ententes conclues 3 042,2

TOTAL: 3 042,2